

1

**Contexte de mise en œuvre  
de la réforme  
« pacte ferroviaire »  
de 2018**



# La réforme a lancé un **PROCESSUS DE PRIVATISATION**

La loi de 2018

Concurrence  
Voyageurs

Arrêt des  
recrutements au  
Statut

3 EPIC en 5  
Sociétés Anonymes

Les effets

Transformer les  
Activités ferroviaires  
pour en faire des  
marchés

Lever les protections  
pour réduire les  
standards sociaux et  
accroître l'exploitation

Transformer l'entreprise  
publique SNCF en  
multinationale capitaliste  
comme les autres

Les Objectifs

Les cheminots doivent  
« se vendre » pour  
conserver leur travail

La casse sociale permet  
un accroissement de la  
profitabilité

**Privatisation**

Transformer les  
Activités ferroviaires  
pour en faire des  
marchés



- Choix du recours aux filiales pour les appels d'offre TER gagnés
- Création d'une filiale TET Ouigo vitesse classique
- Poursuite de la sous-traitance dans les activités
- Maintenir Demain à l'Équipement pour organiser à plus grande échelle les transferts de charges au privé
- Transformation de la SUGE en GIE pour prêter pour n'importe quelle EF

Lever les protections  
pour réduire les  
standards sociaux et  
accroître l'exploitation



- Volet « classif et rémunéré » de la CCN de bas niveau
- Volet « garanties autres » de la CCN limité aux personnels transférés (il a préparé la publication du décret « transférabilité retraite »)
- Transposition « classif et rémunéré » des contractuels SNCF à minima
- Décret transférabilité retraite
- Accord transférabilité des droits dans les filiales du groupe SNCF

Transformer l'entreprise  
publique SNCF en  
multinationale capitaliste  
comme les autres



- Orientation stratégiques présentées au CCGPF sur la trajectoire budgétaire à 2030
- Le service public est progressivement affaibli : le FRET est à peine maintenu en vie, réduction de la voilure TGV, abandon de la présence humaine, investissements trop faibles pour améliorer la situation de l'infra...

# Les orientations stratégiques 2030

En hausse :

- **Le chiffre d'affaires : + 23%** (il se stabiliserait en 2022 puis augmenterait sur les 8 années suivantes)
- **Les dividendes : 730 millions d'euros** (après une baisse à 50 millions en 2021 et 40 millions en 2022, la hausse serait continue jusqu'à atteindre 730 millions en 2030)
- **La profitabilité nette : +12 points** de 2022 à 2030 ! Pour illustrer, le Résultat net de SNCF Réseau passerait de -93 millions d'euros en 2021 à + 2065 millions en 2030 !



En baisse :

- **Les effectifs : - 9,6% d'ici 2026** (ils ont baissé de 8 % sur la période 2016-2021, et cette baisse s'accélérerait avec une cible à 122 000 agents en 2026, hors mise à disposition et transferts liés à la concurrence !)
- Les investissements
- L'activité : la direction prévoit la perte de la moitié des marchés Transiliens et 1/3 des marchés TER !



# Les textes réglementaires

4 focus liés à l'actualité :

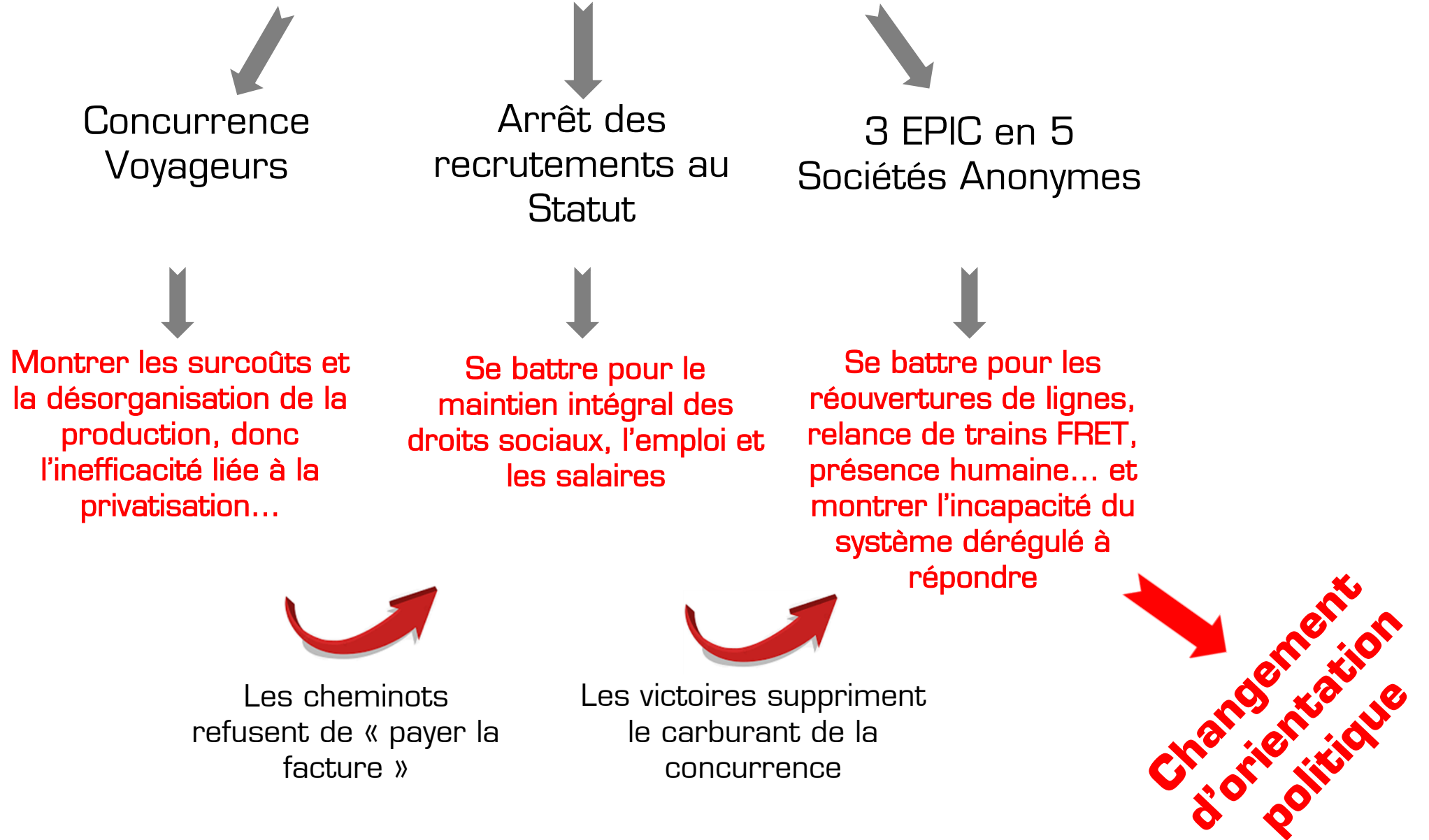
- Le volet « classifications et rémunération » de la CCN ferroviaire et sa traduction dans l'accord Groupe SNCF sur la rémunération des contractuels ;
- Le volet « garanties autres » de la CCN ferroviaire ;
- L'accord « transférabilité dans les filiales du Groupe SNCF » ;
- Le décret « transférabilité retraite » du 31/12/21.



# 2

## Stratégie Fédérale

# PROCESSUS DE PRIVATISATION



**1) Les luttes locales** : dans un contexte où la Direction refuse toute réelle négociation nationale afin de tenir ses orientations économiques, et qu'elle a réussi à convaincre les 3 autres OS de l'accompagner dans cette orientation, notre levier est la multiplication des actions locales des cheminots pour installer une ambiance d'exigences et de victoires locales. Cela a déjà commencé à fonctionner fin 2021, avec de nombreux conflits gagnants sur l'emploi, les conditions de travail et la rémunération.

Pour généraliser cette ambiance, la Fédération propose de faire tourner des cahiers de doléances dans les équipes (en s'appuyant sur les référents de site) qui doivent ensuite être transformés en revendications dans nos syndicats. Il s'agit d'impliquer les cheminots, de les faire parler, de cibler ce qui les touche dans leur quotidien...

**Il est indispensable de débattre avec les cheminots sur la lutte** : seules les actions des ADC TGV ont été médiatisées, ce qui peut déformer l'image de notre démarche. TER AURA, TER Occitanie, Technicentre des Ardennes, Triage FRET de Saint Jory, Transilien, EIC Paris Est... il y a des luttes dans toutes les fonctions.

Les conditions sont simples : être prêt individuellement à faire grève, et être collectivement majoritaires à s'engager dans cette démarche. C'est cela qu'il faut discuter dans chaque équipe.

La multiplication de ces luttes, et des victoires qui vont avec, contribue à améliorer le moral, doit permettre de renforcer l'organisation (adhésions, référents de site, liens au syndicat...), et permet d'alimenter la réflexion plus globale : par exemple, l'octroi de primes montre que l'argent existe, comment arracher une hausse générale à la place de primes, comment harmoniser ce qui est donné pour l'égalité des cheminots et leur unité... Cela doit amener à la conscience que des actions plus larges, plus générales sont nécessaires.



Suite aux décisions de la confédération, une journée d'action est organisée le jeudi 27 janvier 2022.

Nous allons nous en saisir pour poursuivre l'exigence d'une véritable NAO salaire, pour réagir à l'ignoble publication du décret Transférabilité retraite le 31/12 et pour poursuivre la bataille sur les moyens pour travailler dans de bonnes conditions. Une DCI et un préavis national les plus unitaires possibles seront déposés. SUD a confirmé sa disponibilité, l'UNSA s'y joindra peut-être après son Bureau Fédéral du 13/01.

Au fur et à mesure de la signature des pétitions sur les primes de travail, nous organiserons aussi des actions pour le dépôt à la Direction, dont la première sera organisée par le CTN Traction en février.

**La mobilisation sur les droits** : Mise à disposition d'un livret recensant tous les droits actuels pour faire prendre conscience aux cheminots de ce qui se joue, des impacts sur leur quotidien au travail et en dehors. C'est également un guide sur ce qu'il va falloir imposer dans toutes les filiales, lors des éventuels transferts, etc.

**La visibilité dans le débat public** : les élections présidentielles vont créer un contexte de débat. L'objectif de la plupart des candidats sera d'éviter les questions sociales. Nous avons besoin d'un évènement de masse pour attirer l'attention et obliger à la discussion sur la situation du service public ferroviaire, la concurrence, le dumping, donc nous organiserons une **Manifestation à Paris le jeudi 17 mars 2022**.

Elle sera précédée de conférences de presse nationale et régionales les deux semaines en amont pour préparer le terrain. Ces conférences pourront porter sur les trains à relancer (voyageurs et marchandises) et l'impasse de la privatisation.

L'ensemble des cahiers de doléance locaux pourraient être déposés à la Direction à l'issue de la manif ou en amont.

- ⇒ Travail orga pour inscrire dès maintenant les adhérents dans les syndicats et sections ;
- ⇒ Chaque préparation et tenue d'action revendicative locale doit permettre de proposer et d'inscrire des non-adhérents à la manif.